

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUIN 2013

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

En préambule de la séance, Monsieur Thierry HAUDRY commente un diaporama sur la nouvelle disposition qui sera mise en place de paiement du stationnement par téléphone mobile.

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

#### RD 751 - RUE RENE MABILEAU A SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT - AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage temporaire à intervenir avec le SIEML.

Sollicitation auprès du Conseil Général de Maine et Loire une subvention au taux le plus élevé possible au titre de l'amélioration de la sécurité des traverses d'agglomération pour la construction d'un giratoire à l'intersection des rues René Mabileau et Adjudant-Chef Têcher à Saint-Hilaire-Saint-Florent dont le coût est estimé à 125 000 € TTC.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### ECLAIRAGE PUBLIC - CONTRAT DE PARTENARIAT - ANNEE 2012 - BILAN ANNUEL AVEC LA SOCIETE CITEOS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel pour l'année 2012-2013.

#### SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AGGLO BUS - EXERCICE 2012 - RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA VILLE

Adoption du rapport annuel établi pour l'exercice 2012 au titre du mandat des élus représentant la Ville de Saumur au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Saumur Agglo Bus.

#### SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLOPROPRETE - CREATION - ADOPTION DES STATUTS - SOUSCRIPTION DU CAPITAL SOCIAL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS - AUTORISATIONS

Création de la Société Publique Locale SAUMUR Agglopropreté qui aura pour objet de réaliser des opérations liées à la propreté des espaces publics.

Approbation du projet des statuts et répartition du capital.

Souscription au capital de la SPL SAUMUR Agglopropreté à hauteur de 20 000 €, correspondant à 20 actions de 1 000 € chacune.

Désignation de deux administrateurs pour représenter la Ville de Saumur au conseil d'administration de la SPL, avec faculté d'accepter toutes fonctions ou mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le Conseil d'Administration :

- Monsieur Michel APCHIN
- Monsieur Thierry HAUDRY

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

#### **SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT DE L'ANJOU – ANNEE 2012 – RAPPORT ANNUEL**

Le Conseil Municipal prend acte du bilan 2012 de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou.

#### **PARC EVENEMENTIEL DU BREIL – TRANSFERT DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMENAGER**

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les demandes de transfert, de la Ville de Saumur vers la SEML Saumur Événementiel, des permis suivants :

- Permis d'aménager délivré le 14 septembre 2012,
- Permis de construire délivré le 28 novembre 2012,

étant précisé que ces derniers sont toujours en cours de validité.

#### **ZAC VILLA PLAISANCE – BILAN ANNUEL ET COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA CONCESSION**

Le Conseil Municipal a pris acte :

- du bilan financier portant les dépenses et les recettes de l'opération à 1 700 000 € HT,
- du Compte Rendu d'Activité de la Concession établi au 31 décembre 2012 par la SPLA de l'Anjou.

#### **SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DONNEES NUMERIQUES GEOREFERENCEES DES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL – CONCESSION DE DISTRIBUTION ENTRE LA VILLE DE SAUMUR ET GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE**

Approbations :

- de la convention à intervenir entre la Ville de Saumur et GrDF,
- des conditions financières pour la mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages gaz.

La mise à disposition des données est gratuite, pour une fréquence de fourniture une fois par an et, au-delà, celle-ci s'élèverait à 550 € HT.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention.

#### **LIEU-DIT "LA POTERNE" A SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT – CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE SAUMUR HABITAT**

Cession d'un terrain non bâti d'une contenance de 268 m<sup>2</sup>, sis lieu-dit "La Poterne" à Saint-Hilaire-Saint-Florent, moyennant le prix net et forfaitaire de 30 000 € à Saumur Habitat, pour la construction d'un programme de trois logements sociaux et d'un local commercial.

La cession est soumise :

- d'une part, au strict respect d'un cahier des charges établi par la Ville de Saumur, lequel impose d'y édifier un immeuble R+1+combles dans la continuité des immeubles voisins et l'obligation de réaliser la façade soit en pleine pierre, soit en parement de tuffeau,

- d'autre part, à la condition suspensive d'obtention du permis de construire purgé de tous délais de recours.

L'acte de vente sera régularisé en la forme administrative par les services de la commune de Saumur.

Pouvoirs sont donnés :

- à Monsieur le Maire pour recevoir l'acte de vente à intervenir,
- à Monsieur Bernard LE NUD pour le signer.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME – MODIFICATION N°3 – APPROBATION**

Approbation du dossier de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme,

### **CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (CUCS) – DEUXIEME PROGRAMMATION 2013 - APPROBATION**

Approbation de la deuxième programmation 2013 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Sollicitation pour le compte de la Ville de Saumur la contribution de l'Etat à hauteur de 7 282 €

Autorisations :

- donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les éventuelles conventions nécessaires et toutes pièces afférentes
- du financement de ces actions.

### **DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE – AFFECTATION DES CREDITS 2012 - INFORMATION**

Acte est pris des affectations de la Dotation de Solidarité Urbaine 2012 pour un montant total de 1 375 893 €.

### **CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A L'ORGANISATION DES PROCHAINES EDITIONS DE L'EUROCAMP**

Approbation de la convention de partenariat relative aux quatre prochaines éditions de l'Eurocamp (2013, 2014, 2015, 2016).

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les documents à intervenir.

### **CHATEAU – REMPARTS BASTIONNES – CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007/2013 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Approbation du phasage des travaux.

Sollicitation auprès de l'ensemble des partenaires financiers des subventions au taux le plus élevé possible.

### **CHATEAU-MUSEE – RESTAURATION DES COLLECTIONS – PROGRAMME 2013 – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Approbation du programme 2013 de restauration des collections du Château-Musée.

Sollicitation de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région au titre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration, l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible.

### **ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES – INSTITUTION D'UN DISPOSITIF D'AIDE A L'INSCRIPTION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Institution d'un dispositif d'aide à l'inscription aux associations sportives soumise à condition de ressources, pour les enfants et les jeunes de 6 à 15 ans révolus domiciliés à Saumur ;

Approbation du règlement de ce dispositif, définissant le montant de l'aide, ses bénéficiaires et les modalités de son versement aux associations sportives.

### **DENOMINATION DU GYMNASSE DELESSERT**

Dénomination du gymnase Delessert "Gymnase Jean Chacun".

### **PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

Approbation de la modification du tableau des emplois et des effectifs.

## **MUTUALISATION DES SERVICES RESSOURCES HUMAINES ENTRE LA VILLE DE SAUMUR ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT**

Approbation de la convention de mutualisation entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer la convention de mutualisation et les conventions collectives de mise à disposition de personnel des services Ressources Humaines des deux collectivités qui en découleront ainsi que toute pièce se rapportant à cette affaire (l'ensemble de ces conventions mettant fin de fait à la convention initiale passée du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 mars 2013 pour la mise à la disposition de la Directrice des Ressources Humaines de la Ville de Saumur à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement).

## **CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE**

Autorisation donnée à Monsieur le Maire (ou son représentant) pour signer le contrat de travail de cet agent ainsi que toute pièce se rapportant à cette affaire.

## **CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL – DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE**

Acceptations des mises à disposition :

- par la Ville à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, des agents concernés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012,

- par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement à la Ville de Saumur, d'agents à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013,

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer toutes les conventions de mise à disposition ainsi que tout autre document relatif à cette affaire.

## **AERODROME – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ANNEE 2012 – RAPPORT ANNUEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, établi au titre de l'année 2012.

## **AERODROME - ASSURANCE "RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITANT" – ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

Approbation de la participation de la Ville au groupement de commandes constitué par l'U.A.F. pour le renouvellement de la police d'assurance "Responsabilité Civile exploitant d'aérodrome" et coordonné par la C.C.I. de Brest.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention constitutive du groupement qui définit les modalités de son fonctionnement.

Désignation de Monsieur LE NUD, en tant que titulaire, et Monsieur BATAILLE, en tant que suppléant, pour faire partie du Comité d'Assurances jouant le rôle de Commission d'Appel d'Offres du groupement.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant (Messieurs DUFOR, LE NUD ou BATAILLE) pour signer les marchés d'assurances négociés par le groupement et toutes les pièces s'y rapportant.

## **ECOLE DES HAUTES VIGNES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE**

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire une subvention au taux le plus élevé possible au titre de la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des équipements, pour la réhabilitation de cet équipement.

## **PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU CENTRE VILLE – ETUDE PREALABLE A LA DEFINITION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Validation du projet d'étude préalable de définition des travaux de renforcement qui est estimé à 167 440 € T.T.C, sans bénéfice du Fonds de Compensation de la TVA.

Sollicitation de subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat (Fonds BARNIER, Plan Loire Grandeur Nature), et du Conseil Général de Maine et Loire.

## **PRU – SAUMUR HABITAT – OPERATION LES MARINIERS – IMMEUBLE SIS 34 ROUTE DE ROUEN A SAUMUR – GARANTIE D'EMPRUNT COMPLEMENTAIRE**

Garantie de la Ville accordée à hauteur de 100 % pour le prêt d'un montant maximum de 105 000 € que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'acquisition de bureaux au 34 route de Rouen à Saumur, s'intégrant dans l'opération "Les Mariniers".

La présente décision ne modifie en rien les autres dispositions et conditions validées par la délibération du conseil municipal n°2013/37 du 29 mars 2013.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignation et l'OPH Saumur Habitat ;
- signer la convention de garantie d'emprunt complémentaire à intervenir entre la Ville de Saumur et Saumur Habitat.

## **PRU – SAUMUR HABITAT – REHABILITATION DE 220 LOGEMENTS AU CHEMIN VERT A SAUMUR – GARANTIE D'EMPRUNT**

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour le prêt d'un montant maximum de 5 459 536 € que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la réhabilitation de 220 logements situés 25-87-149 rue Maurice Langlet, 251-325 rue des Frères Lumière et 33-99 rue du Chemin Vert à Saumur .

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignation et l'OPH Saumur Habitat ;
- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat.

## **PRU – SAUMUR HABITAT – CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS "LE CLOS DES AMANDIERS" A SAUMUR – GARANTIE D'EMPRUNT**

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour quatre prêts d'un montant maximum de 1 040 905 € que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 14 logements individuels "Le Clos des Amandiers" sis rue Robert Amy à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignation et l'OPH Saumur Habitat ;
- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat.

## **12 RUE SAINT-JEAN A SAUMUR – CESSION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME WILLIAM OGER**

Cession d'un ensemble immobilier d'une contenance de 101 m<sup>2</sup>, sise 12 rue Saint-Jean à Saumur, moyennant le prix net et forfaitaire de 50 000 € à Monsieur et Madame OGER.

L'acquéreur devra procéder aux travaux de réhabilitation des deux logements situés aux premier et second étages ainsi qu'au ravalement de la façade de l'immeuble. L'ensemble de ces travaux seront soumis à autorisation d'urbanisme dans le respect du règlement du Secteur Sauvegardé et seront réalisés dans un délai de 2 ans à compter de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

En cas de non réalisation desdits travaux dans le délai préconisé, la cession sera assortie d'une clause résolutoire et d'un pacte de préférence afin de garantir la commune de Saumur de l'aboutissement du programme des travaux préconisés.

Les frais afférents à la réalisation de l'acte de vente seront à la charge des acquéreurs.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir.

#### **AVENUE DE LA CROIX DE GUERRE A SAINT-LAMBERT DES LEVEES – CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE MADAME BERNARD**

Cession d'une emprise de terrain d'une contenance approximative de 6 m<sup>2</sup>, dépendant du domaine public communal, située avenue de la Croix de Guerre à Saint-Lambert des Levées, sur laquelle est aménagée une partie de la rampe d'accès handicapés desservant le salon de coiffure de l'acquéreur, moyennant le prix net et forfaitaire de 300 € à Madame Anita BERNARD.

L'occupation du domaine public dont bénéficie actuellement Madame BERNARD est résiliée au 31 août 2013.

Un document de modification du parcellaire cadastral est établi par un géomètre afin d'identifier la parcelle créée.

L'acte de vente est établi en la forme administrative par les services municipaux.

L'ensemble des frais de géomètre et de publicité foncière sont pris en charge par l'acquéreur.

Pouvoirs sont donnés à :

- Monsieur le Maire pour recevoir l'acte de vente à intervenir,
- Monsieur Bernard LE NUD pour le signer.

#### **ZAC ECOPARC SAUMUR NORD A SAINT-LAMBERT DES LEVEES ET ZONE INDUSTRIELLE DU CLOS BONNET A SAUMUR – MODIFICATION DES PERIMETRES – CESSION D'UN TERRAIN**

Modification des périmètres de la Zone d'Aménagement Concerté Ecoparc Saumur Nord à Saint-Lambert-des-Levées et de la Zone Industrielle du Clos Bonnet à Saumur.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour la signature.

#### **EXERCICE 2013 – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Attribution de subventions de l'exercice 2013 pour un montant total de 1866 €.

#### **BUDGET 2013 – DECISIONS MODIFICATIVES**

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

#### **COMPTE RENDU DES DECISIONS**

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 21 mai au 26 juin 2013 sous les numéros 2013/66 à 2013/94 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2008/46 du 21 mars 2008 complétée par la délibération n°2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Saumur, le mardi 2 juillet 2013  
Le Maire de la Ville de Saumur,

  
Michel APCHIN